

Introduction

La Sarre est un territoire neuf, sans aucune légitimité historique. Elle fut ballottée de Lotharingie à Germanie, de France à Allemagne. Dès l'Antiquité le peuple gaulois des Trévires fait figure, selon Tacite, de pont entre la Gaule et la Germanie. Pourtant ses richesses houillères en font à la fin du XIXe siècle un enjeu entre la France et l'Allemagne. Tout commence en 1919, lors de la signature du traité de Versailles. Le gouvernement français demande le rattachement pur et simple de la région à la France pour des raisons stratégiques, économiques et historiques. Cependant les Anglais et les Américains furent plus réservés et décidèrent une situation alternative : la mettre sous la tutelle politique de la Société des Nations pour 15 ans et placer le bassin de la Sarre dans le système économique et même monétaire français en compensation des destructions dans le Nord-Pas-de-Calais. En mars 1935 a donc lieu un référendum qui donne le choix aux Sarrois : 1) Le rattachement à l'Allemagne (devenue hitlérienne deux ans auparavant), 2) le rattachement à la France 3) le maintien du statu quo. 90 % d'entre eux se prononcèrent pour ce « premier Anschluss », 10 % le statu quo et des confettis pour la France. Les Sarrois ont cédé aux pressions souvent violentes des nazis devant une SDN qui a fermé les yeux sur quelques irrégularités. Quoiqu'il en soit, ils ont suivi largement les sirènes du nationalisme. Toutefois, c'est à l'occasion de ce référendum que quelques militants plaident pour une nouvelle solution, qui paraît à ce moment très farfelue, choisir l'Europe (sans que ce message de paix soit entendu). Au contraire, c'est la guerre qui est dans les esprits.

Après le désastre de la Seconde Guerre mondiale la Sarre est occupée par la France puis érigée en territoire autonome par la Constitution de 1946. A nouveau rattachée économiquement à la France, le franc est introduit en novembre 1947. Les élections donnent le pouvoir au parti chrétien-populaire de Johannes Hoffmann. Il s'agit d'un ancien membre du Zentrum, le parti de centre droit allemand. Les affres du nationalisme des années 30 le persuade qu'il faut désormais penser autrement. Il connu l'exil en France, puis au Brésil. Il rencontra de nombreuses personnalités de l'Europe entière fuyant l'oppression. C'est de là qu'est née sa conscience européenne. En effet, dès 1946, il voit dans la Sarre le berceau de l'Europe nouvelle, un espace où le nationalisme fait place à la démocratie, la fraternité et la liberté.

I Le laboratoire de l'Europe

Pourtant, la Sarre n'est pas un état au sens juridique. La France semble tirer les ficelles par l'intermédiaire de son Haut-Commissaire, puis Ambassadeur Gilbert Grandval. L'Allemagne de l'Ouest ne cesse de déclarer que la Sarre est une partie même du territoire germanique. La réconciliation des années 50 que l'on loue tant n'est pourtant pas si facile. C'est pourtant dans une volonté de paix et de réconciliation que l'argument européen est invoqué. On distingue alors deux tendances. Des pragmatiques qui souhaitent faire l'Europe du possible et les utopistes

qui souhaitent construire une Europe intégrale. C'est en 1949, que la Sarre entre véritablement dans le grand bain de l'Europe. A Strasbourg, on crée le Conseil de l'Europe, une institution qui a pour but de rapprocher les Etats occidentaux et de faire respecter les Droits de l'Homme. Pas question donc d'admettre des pays sous la coupe de dictature (communiste ou autoritaire). Quid de la RFA ? On décide alors de son adhésion en 1950, mais on souhaite également accueillir la Sarre. Dès mai 1949 Robert Schuman suggère une adhésion du territoire. Georges Bidault fait la même recommandation quelques mois plus tard. C'est inadmissible pour l'Allemagne car il s'agirait alors d'une véritable déclaration d'indépendance pour le petit territoire. Une véritable bataille diplomatique éclate. Le résultat est une solution intermédiaire, la Sarre n'est admise qu'en tant que membre observateur le 13 mai 1950. Spaak, le Président du conseil, parle d'un moment historique. Toutefois, la Sarre n'a qu'une importance restreinte, et son adhésion permet surtout de régler les contentieux sous une nouvelle forme : l'Europe. L'idée est là. Pour résoudre les problèmes entre la France et l'Allemagne utilisons l'argument de l'Europe. Cynisme ou utopie ? Sans doute un peu des deux.

Les élites sarroises, en particulier le gouvernement Hoffmann, prend conscience que c'est dans le cadre de l'Europe que l'on peut uniquement régler les conflits et se développer de façon pacifique. Ce désir est caractéristique de la naissance d'une université. Créée en 1948, elle a une vocation européenne totale. Même si un bon nombre des enseignements viennent de la Lorraine voisine, elle compte en 1954 1500 étudiants dont 150 Français et en 1956 1879 dont une majorité de Sarrois, d'Allemands et de Français, mais aussi un Finlandais, deux Italiens, douze Luxembourgeois, un Roumain, onze Anglais, cinq Grecs etc. sans oublier des Chinois, des Japonais, des Israéliens. Les cours sont dispensés en allemand bien sûr, mais aussi en français et en anglais. C'est dans ce cadre que naît véritablement un sentiment européen et une envie d'unité. Elle devient alors le laboratoire de l'Europe. Chaque étape de la construction va faire de la Sarre un élément d'expérimentation. Ni Allemand, ni Français, mais Européen.

Ce thème s'invite à chaque élection à l'assemblée sarroise et les partis se clivent en fonction de l'adhésion à l'idée européenne. Le CVP de Johannes Hoffmann, ou le SPS sont à chaque fois majoritaires et donne une place importante à l'Europe dans leur discours, tandis que le DPS et le KPS sont hostiles à ces politiques. D'ailleurs, le ministre président pose aussi bien avec le drapeau sarrois que le drapeau européen. Les choses s'accélérent alors à partir de 1950. Robert Schuman prononce au Quai d'Orsay son célèbre discours qui expose son projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. On souhaite même en faire un membre à part entière. La RFA refuse aussi. Qu'importe, le charbon de la Sarre est désormais européen. Avant de choisir Luxembourg comme siège de la CECA, Sarrebruck fut candidate. L'espoir est encore plus grand lorsqu'on parle de la Communauté Européenne de Défense. Le projet est tout simplement de créer une armée européenne qui pourrait résister à d'éventuelles agressions et surtout rendrait impossible un conflit entre les Européens. La Sarre n'est pas à l'origine de ces projets mais elle s'engouffre dans la brèche. Le gouvernement Hoffmann fait pression sur le gouvernement français pour que la Sarre

devienne le centre de l'Europe. C'est pour la CED que cette ville fut choisie comme siège. Le bâtiment qui devait accueillir le siège de l'institution existe toujours. Cependant, l'Assemblée nationale française fait capoter le projet puisqu'elle le rejette le 30 août 1954. La Sarre, chef lieu de l'Europe demeure une coquille vide. Mais l'idée est désormais moteur.

II Le referendum de 1955

Le 10 avril 1952, le gouvernement sarrois propose un plan en six points. Premièrement, la Sarre devrait être le premier territoire européen et Sarrebruck le siège d'éventuelles nouvelles institutions européennes. Deuxièmement, elle doit être totalement autonome, finie l'ingérence française. Troisièmement, la représentation extérieure ne sera plus la compétence de l'ambassadeur de la France, mais du Haut Commissariat de la CECA. Quatrièmement, l'ambassadeur français serait à égalité avec le représentant de la RFA. Cinquièmement, l'Union économique franco-sarroise est maintenue jusqu'à l'instauration d'une union économique européenne, avec la création d'une monnaie européenne. Les différents seront soumis à un tribunal européen. Enfin, La décision finale sur l'euro-péisation de la Sarre appartiendrait aux Sarrois qui s'exprimeraient par le moyen d'un plébiscite. Si dans les médias la nouvelle n'a que très peu d'écho, elle fait figure d'une bombe politique. En effet, pour la première fois l'Europe unie est possible, le nationalisme peut être dépassé.

La Sarre devient non plus un enjeu, mais un espoir pour les plus "européens". En effet, ils voient alors l'occasion de créer une nouvelle impulsion à une Europe en construction. Du côté français, on a alors conscience qu'il faut faire des concessions, en Allemagne aussi. Pour réussir à se sortir de l'impasse, on fait appel à un député du Conseil de l'Europe, un hollandais Marinus Van der Goes Van Naters, qui met au point un plan pour résoudre le conflit sarrois. Ce plan Van Naters est une initiative du Conseil de l'Europe. Devant les difficultés rencontrées pour trouver un accord, on a donc cherché une solution intermédiaire où les institutions seraient un arbitre. C'est le 17 septembre 1952 que « la demande d'inscription à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Consultative de la question du « Statut futur de la Sarre » a été déposée par trente Représentants de onze Etats membres ».

Le rapporteur qui est choisi et qui devient alors le principal acteur est un député socialiste hollandais qui connaît bien l'Allemagne, mais aussi la France (il passe pour être un francophile). Toutefois il a une équipe composée de membres de tous les états du Conseil. Les travaux commencent donc dès le mois d'octobre 1952 et se terminent le 27 juillet 1953, (il le dépose à la Commission des Affaires Générales le 31 août 1953). L'objectif du plan est donc de régler la question sarroise. Il s'agit d'euro-péaniser le territoire. Il dresse un véritable calendrier qui conduit donc à la création d'un territoire européen. Il a pour projet aussi de recréer des relations politiques et surtout économiques avec l'Allemagne. Il met en avant le nouveau statut de la Sarre qui serait alors le noyau central de l'Europe puisqu'elle serait une base à partir de laquelle on construirait une nouvelle union. C'est donc le moyen de construire l'Europe politique.

Le système du référendum est donc fixé pour le courant de l'année 1955. En ce qui concerne le contenu politique, la Sarre devient une entité politique avec une autonomie certaine, mais sous l'égide d'un commissaire européen ni français ni allemand ni sarrois. « 1. La Sarre deviendra territoire européen. 2. La protection des intérêts de la Sarre dans toutes les questions de politique extérieure et de défense sera confiée à un Commissaire européen. » Le plan van Naters avait défini les modalités de la campagne, avec un contrôle par le Conseil de l'Europe assez poussé. La grande nouveauté est l'autorisation faite aux partis dits pro-allemands donc anticonstitutionnels de faire campagne, alors qu'il n'y a pas d'élections.

La campagne est d'une violence rare voire même odieuse. Le slogan « Der Dicke muss weg » (le gros doit s'en aller) est sur toutes les lèvres des opposants au statut. Les hommes politiques anciennement favorables à la solution européenne retournent très vite leur veste. Les partisans du non font tout pour détourner l'attention vers d'autres problématiques (la guerre d'Algérie, la situation économique de la France...). Les européistes des Nouvelles équipes internationales ou des fédéralistes européens font de nombreux efforts pour recadrer le débat, en vain. La presse française tente de sauver le projet en multipliant les articles qui peuvent nous paraître quelques fois artificiels ou du moins commandés. Le rejet du statut européen conduit alors au rejet du statut actuel de la Sarre. Par là même une certaine idée de l'Europe meurt en même temps que le plan d'euro-périsation. L'Europe politique est impossible, seule l'économie peut aboutir à quelques avancées. Les pro-européens se réveillent avec un certain malaise puisque les résultats sont un désaveu de la situation actuelle. Le statut a été rejeté à plus de 63% des voix exprimées. Jamais l'Europe politique ne fut si proche. Mais les Sarrois n'ont pas vraiment voté pour ou contre l'Europe mais pour une question que l'on ne lui posait pas, c'est à dire l'union économique avec la France. L'Europe connut à ce moment un profond coup d'arrêt. Seule l'union économique a réussi ; non pas le rêve du gouvernement Hoffmann d'unir les Européens par le cœur.

Conclusion : La Sarre revient à la RFA politiquement le 1er janvier 1957 puis économiquement en 1960. Toutefois, cette période laisse un héritage non négligeable. La Sarre se réclame encore aujourd'hui comme un centre important de l'Europe et promeut volontiers son image frontalière. En juillet 1969, les autorités françaises et allemandes prennent contact en vue d'une coopération inter-étatique franco-germano-luxembourgeoise dans les régions frontalières. Du 19 février 1970 au 21 mars 1980, cinq réunions se tiennent pour mettre en place la première entité transfrontalière européenne. Le 9 octobre 1981, la région Sar-Lor-Lux est institutionnalisée. Ses compétences concernent les domaines administratif, technique, social et culturel et s'étendent dans la région lorraine, la Sarre, la région de Trêves et le Luxembourg : aujourd'hui la Grande Région. L'Université continue d'être largement fréquentée par des étudiants étrangers et les symboles d'une Sarre autonome et européenne ne sont pas rares dans les boutiques à touristes.

Cet épisode nous fait penser irrémédiablement à ce qui s'est passé en 2004 au sujet du TCE, mais même aux récentes élections au parlement de Strasbourg. Une question

européenne qui fut largement dévoyée par les questions de politiques intérieures et des élites qui utilisent l'Europe comme un slogan et préfèrent parler de tout sauf du sujet. De même, très largement on impose au peuple une Europe non pas pour des raisons d'unité, mais bien pour satisfaire les intérêts particuliers de certains pays, et la France à sans doute beaucoup usé de l'Europe contre l'Allemagne. Bref, quand on fait de la question européenne un jeu d'échec, bien souvent on perd. Ne soyons peut être pas trop sévère avec cette expérience. L'enthousiasme des militants européens de base à vraiment été sincère et c'est sans doute ce souffle qui reste et donne à cette région un parfum particulier.

Cyril Robelin